



Les Rapports d'activité 2002 du Groupe BANK OF AFRICA sont illustrés, d'une part, de photographies montrant la vie des agences et succursales BANK OF AFRICA et, d'autre part, de sujets mettant en avant la créativité du continent africain. Dans de nombreux univers, tels ceux de la recherche scientifique, de l'agronomie, des nouveaux circuits économiques, de la santé, des nouvelles technologies, et bien sûr, de la création artistique et culturelle, l'Afrique innove.

Les maisons Seck1 et Seck2 (1996/2000), situées à Yoff, grande banlieue de Dakar. Dans un cadre urbain de constructions denses et hétérogènes, ces architectures introduisent une esthétique sobre et fluide, privilégiant l'espace de vie et soucieuse d'une intégration harmonieuse dans son environnement.

© photo: Aw & N'Doye Architectes.

Le mot du Directeur Général



Dernière née des BANK OF AFRICA, la BANK OF AFRICA – SENEGAL (BOA SENEGAL) aura réalisé son premier exercice significatif en 2002.

Au 1^{er} janvier 2002, soit 11 semaines après son ouverture au public, la Banque affichait un total de Bilan dépassant légèrement les 2,5 milliards de F CFA, 805 millions de F CFA de dépôts et 39 millions de F CFA de créances sur la clientèle. Ces chiffres se sont traduits par une perte d'exploitation d'environ 218 millions de

F CFA au 31 décembre 2001.

La nécessité de développer ses produits d'exploitation bancaires imposait à la Banque une augmentation rapide de ses ressources permettant de répondre aux besoins de financement de la clientèle ciblée dans une première phase, à savoir les grandes entreprises.

Ainsi, à la fin du premier semestre 2002, les ressources de la BOA – SENEGAL s'établissaient à 3 milliards de F CFA, alors que les emplois de la clientèle s'élevaient à près de 2,5 milliards de F CFA. La perte nette du premier semestre de l'exercice sous revue se chiffrait alors à 211,5 millions de F CFA.

Au cours du deuxième semestre, un effort intense a été accompli pour accroître simultanément les emplois et les ressources, afin de répondre à la nécessité de résorber aussi vite que possible les pertes d'exploitation mensuelles. En conséquence, le 1000^e compte est ouvert début août 2002 et, au cours du second semestre, les ressources ont progressé de 3 milliards de F CFA à mi-exercice 2002 à 11,8 milliards de F CFA au 31 décembre 2002. Parallèlement, les emplois de la clientèle ont été portés de 2,5 milliards de F CFA à 7,5 milliards de F CFA au cours de la même période.

Les comptes de l'exercice 2002 confirment l'amélioration constante des résultats de la Banque, avec une perte limitée, à la fin de l'exercice étudié, à 299 millions de F CFA, après 126 millions de F CFA d'amortissements et 15 millions de F CFA de provisions pour risques généraux.

Ces performances, certes encore modestes, ont néanmoins permis à la BOA-SENEGAL de conquérir une part de marché de ordre de 1%.

L'année 2003 sera, pour la BOA-SENEGAL, celle de la consolidation des positions acquises et de la poursuite de la pénétration du marché sénégalais, notamment en valorisant les synergies du réseau BANK OF AFRICA, indéniable atout dans un environnement concurrentiel très ouvert.

Les efforts entrepris en 2002 seront donc encore à amplifier pendant l'exercice 2003 afin, d'une part, d'accélérer le développement de la Banque en apportant des réponses pertinentes aux aspirations d'une clientèle exigeante, et, d'autre part, d'atteindre l'équilibre entre charges et produits, démontrant ainsi la vitalité et la viabilité économique de la toute jeune BOA-SENEGAL.

Gérard BONNEAU

Directeur Général

Faits marquants

Au cours de l'année 2002

Mars

- Lancement du produit ETEBAC pour la clientèle d'entreprise.

Novembre

- Dépassement du seuil des 10 milliards de F CFA de dépôts de la clientèle.

Avril

- Nomination d'un nouveau Directeur Général.
- Participation à Cotonou aux Rencontres BANK OF AFRICA 2002 pour les cadres du réseau.

Décembre

- Organisation à Dakar des Rencontres BANK OF AFRICA 2002 pour les Administrateurs du réseau.
- Lancement des travaux d'aménagement de l'Agence de la Zone Industrielle à Dakar.

Juin

- Adhésion au réseau mondial d'échanges par SWIFT

Chiffres clés

31/12/2002

Activité	
Dépôts clientèle*	9 347
Créances clientèle*	6 469

Résultat	
Produit Net Bancaire*	479
Charges de fonctionnement*	612
Résultat Brut d'Exploitation*	-316
Résultat Net*	-299,7

Structure	
Total Bilan*	13 913
Fonds Propres après répartition*	1 583
Fonds Propres/Total Bilan (%)	11,3
Effectif moyen pendant l'exercice	25

(*) En millions de F CFA

Composition du Conseil d'Administration

- M. Mamadou Amadou AW, Président du Conseil
- M. Paul DERREUMAUX, Vice-Président du Conseil
- M. Mossadeck BALLY (AFRICAN FINANCIAL HOLDING – AFH)
- M. Francis SUEUR
- BANK OF AFRICA – COTE D'IVOIRE, représentée par M. Léon NAKA
- AXA Assurance Sénégal représentée par M. Alioune Ndour DIOUF

Répartition du capital

AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH)	59,32%
BANK OF AFRICA – BENIN	15%
BANK OF AFRICA – COTE D'IVOIRE	3,3%
Société Financière Néerlandaise pour le développement (F.M.O)	10%
AXA Assurances Sénégal	5%
Compagnies Sénégalaise d'assurances et de Réassurances « CSAR-VIE »	5%
Actionnaires privés	2,38%

Rapport du Conseil d'Administration

A l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 2003 pour l'exercice social 2002.

Le cadre économique et financier de l'exercice 2002

Après une légère accélération enregistrée au 1^{er} semestre 2002, la croissance de l'activité économique mondiale s'est ralentie dans la seconde moitié de l'année. Le taux de croissance pour les pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) en 2002, est confirmé à 1,3% contre 0,7% en 2001. On note une appréciation régulière de l'Euro par rapport au Dollar US avec un taux de change moyen de 0,94 contre 0,89 en 2001, et un taux supérieur à 1US \$ en fin d'année 2002. Pour ce qui concerne les prix mondiaux des principales matières premières, il a notamment été enregistrée une hausse moyen de 5% du prix du baril de pétrole et une stagnation du cours de l'huile d'arachide, avec cependant une bonne reprise au 4^{ème} trimestre 2002, que traduit un hausse de 19% par rapport au trimestre précédent.

Les estimations pour l'année 2002 portant sur la situation économique du Sénégal tablent sur une croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) de (2,3%) contre 4,8% en 2001 et 4,6%, en moyenne, sur la période 1996-2001. Cependant, ces estimations doivent être encore revues à la baisse, compte tenu des résultats définitifs maintenant connus de la campagne agricole 2002/2003 qui s'est avérée mauvaise.

Celle-ci est en effet caractérisée par un déficit pluviométrique et une irrégularité des pluies dans la majorité des régions avec des conséquences importantes sur les récoltes.

Les résultats les moins satisfaisants concernent la récolte d'arachide qui n'a été que de 260 760 tonnes en 2002/2003 contre 887 360 tonnes en 2001/2002, soit une baisse de production de 71%. Les mauvaises conditions climatiques, la désorganisation de la filière consécutive à la disparition de la SONAGRAINES, l'accumulation d'impayés de la dernière campagne et les difficultés d'accès aux intrants et aux semences ont fortement contribué à décourager les paysans de la production et de la commercialisation de l'arachide.

La SONACOS avait exporté l'an passé une quantité d'huile d'arachide équivalente au traitement d'environ 300 000 tonnes ; en 2002, le niveau de collecte par la SONACOS risque d'être inférieur au minimum nécessaire de 250 000 tonnes lui permettant de rentabiliser la filière.

Les autres résultats de la campagne agricole 2002/2003 montrent notamment une stagnation de la production de coton à 33 915 et une diminution significative de 18% de la production de céréales.

Cette baisse de la production agricole se manifeste par un rempli de 20% de la valeur ajoutée de secteur agriculteur qui représenté encore environ 10% du PIB. Les conditions climatiques dégradées ont également induit un effet négatif sur la production de l'élevage. Dans le même temps, une baisse sensible, évaluée à 6%, a été enregistrée sur les débarquements de la pêche artisanale.

L'évolution des productions industrielles est assez différenciée. L'indice d'ensemble de celles-ci est certes accru de 9,6% en particulier grâce à l'évolution de la production d'acide phosphorique. Des baisses sensibles ont cependant été notées dans les secteurs des

industries extractives et des industries agroalimentaires, respectivement de -6% et -3%, avec notamment une contraction de 30% de la branche huileries et corps gras, reflet de la baisse de la production arachidière. Diverses productions enregistrent au contraire de bons résultats en 2002 :

- la production de phosphates des Industries Chimiques du Sénégal (ICS) – 1,5 millions de tonnes, en hausse de 13,2% -, maintenant presque intégralement destinée à la transformation en acide phosphorique et engrais ;
- la production d'acide phosphorique, du fait au doublement des capacités de production des ICS ;
- la production de ciment, en hausse de 7,4% à un niveau de 1,65 millions de tonnes, en raison de l'augmentation des capacités de production de la SOCOCIM et de l'entrée en production fin 2002 de la nouvelle unité Ciments du Sahel ;
- la production de produits pétroliers de 900 000 tonnes, en hausse de 10,50% par rapport à 2001.

Cette évolution marque l'entrée en puissance de quelques secteurs dans lesquels des investissements importants ont été réalisés au cours des dernières années, alors que l'activité des secteurs industriels plus traditionnels stagne.

En matière de commerce extérieur, les exportations devraient enregistrer en 2002 une progression sensible, compte tenu de la forte hausse de la valeur des exportations d'acide phosphorique ; ces augmentations compensent largement les replis d'exportation des produits arachidières et des phosphates à l'état brut.

Au niveau des importants, l'année 2002 enregistre des accroissements de 21,4% sur le riz et de 4% sur le blé. Les importations de produits pétroliers, d'une valeur de 194,3 milliards de F CFA, sont en baisse de 20%, principalement du fait d'une réduction des prix du pétrole et de la chute du Dollar US. Globalement, l'effet devrait être plutôt favorable sur l'évolution des échanges extérieurs.

L'inflation mesurée par l'indice harmonisé des prix de la consommation est restée faible : elle est de 2,3% sur l'ensemble de l'année 2002, avec cependant une légère tension liée à la hausse structurelle des prix des produits alimentaires durant l'hivernage.

Les données des finances publiques à fin décembre 2002 font apparaître amélioration du solde budgétaire qui est positif de 21,6 milliards de F CFA, contre un déficit de 60 milliards de F CFA en 2001. Le solde budgétaire de base dégage pour sa part un excédent et 87,2 milliards de F CFA alors que ce solde était déficitaire de 17,3 milliards de F CFA en 2001.

Les recettes budgétaires se sont élevées à 671,11 milliards de F CFA en hausse de 11,3% par rapport à 2001, dont 631,0 milliards de F CFA de recettes fiscales, en accroissement de 9,9% par rapport à 2001.

Les dépenses courantes se situent à 465,7 milliards de F CFA, en baisse de 8,3% comparées à 2001. Parmi elles, les dépenses de personnel ont atteint 199,4 milliards de F CFA et augmentent de 12,5%.

Les dépenses d'investissement sont 276,3 milliards de F CFA, en progression de 18,1% et une part accrue d'entre elles a été financée sur ressources internes, à hauteur de

148,8 milliards de F CFA, soit 54% du total.

L'excédent budgétaire a autorisé l'Etat à se désendetter vis-à-vis du système bancaire pour 74,3 milliards de F CFA et à faire face à la charge du remboursement de dette extérieure pour un montant de 81 milliards de F CFA.

On retiendra en particulier de cette évaluation la bonne progression des recettes fiscales et la hausse relativement maîtrisée des dépenses courantes qui ont permis notamment de dégager les ressources nécessaires pour améliorer la contribution de l'Etat au financement de l'investissement public, et qui confirme l'effort d'assainissement des finances publiques en 2002. Le blocage financier du solde budgétaire apparaît quant à lui tout satisfaisant, le montrant un certain désendettement de l'Etat et offrant de meilleures marges de manœuvre.

Le service de la dette publique extérieure à la fin du 4^{ème} trimestre 2002 s'est élevé à 116,4 milliards de F CFA, en hausse de 31,5% et incluant 81 milliards de F CFA ont été obtenus au titre de l'initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés (PTTE).

Onze banques composaient le passage bancaire du Sénégal en début d'année 2002. Deux nouvelles banques, une Libyenne et une Marocaine, non encore ouvertes au public, ont obtenu leur agrément en cours d'année. L'Etat est toujours actionnaire dans un certain nombre de banques commerciales même si celles-ci sont contrôlées majoritairement par des capitaux privés.

L'ensemble des banques enregistre une hausse modérée. Le montant de leurs actifs, s'élève au 31 décembre 2002 à 1 211 milliards de F CFA, soit environ 22% du total bilantiel des banques de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et un accroissement de 10% par rapport à 1999.

Les dépôts bancaires atteignent 768,4 milliards de F CFA fin 2002, soit 21,7% du total de la zone monétaire. Ils sont en accroissement d'environ 10% par rapport aux données de fin 2001.

Sur les onze banques actives que compte le secteur bancaire sénégalais, trois d'entre elles totalisent les deux tiers de la masse bilantielle de l'ensemble du secteur, détiennent un peu des deux tiers des dépôts, et distribuent environ 80% du total des crédits à l'économie. Ce sont la SGBS, la BICS et la CBAO.

Celles-ci disposent toutes d'un réseau d'agences important, rassemblant de nombreux comptes de particuliers, leur permettant ainsi de collecter d'important dépôts à vue, non rémunérés.

Analyse des comptes de bilan et de résultat de l'exercice 2002

Malgré cette très forte concurrence et une conjoncture globalement peu favorable, la caractéristique essentielle du bilan et des comptes de l'exercice 2002 de la BANK OF AFRICA – SENEGAL (BOA-SENEGAL), qui a démarré son activité le 8 octobre 2001, est une très forte progression.

Le total du bilan de la Banque au 31/12/2002 s'élève en effet à 13 913 millions de F CFA pour 2 565 millions de F CFA au 31/12/2001, soit un total de bilan multiplié par 6 sur l'année écoulée.

A l'actif, l'augmentation des concours consentis à la clientèle est particulièrement importante, l'encours de crédits directs étant passé de 39 millions de F CFA en décembre 2001 à 7 481 millions de F CFA fin 2002, ce montant ne comprenant pour l'instant aucun actif compromis.

Au passif, les ressources de clientèle ont progressé sur l'exercice sous revue de 803 millions de F CFA en fin d'année précédente à 11 880 millions de F CFA en décembre 2002 ; elles ont donc été multipliée par 15 sur la période.

Au 31/12/2001, la Banque totalisant 195 comptes de toute nature dont 79 comptes commerciaux.

Au 31/12/2002, la BOA-SENEGAL dispose de 1 519 comptes totalisant 11 880 millions de F CFA de dépôts répartis comme suit :

- comptes à vue : 4 702 millions de F CFA, dont 4 260 millions de F CFA pour les comptes commerciaux et 482 millions de F CFA pour les comptes à vue non commerciaux ; les ressources totales dans cette catégorie de comptes ont été multipliées par 7 ;
- dépôts à terme : de 2 en 2001, ils sont au nombre de 40 en fin d'année sous revue totalisant 4 417 millions de F CFA pour 88 millions de F CFA en 2001 ; leur volume est donc 47 fois plus important qu'en fin d'exercice précédent ;
- comptes sur livret : ils ont progressé de 38 à 271 comptes sur l'exercice étudié pour un total de dépôts évoluant de 17 à 161 millions F CFA sur la même période, soit 9 fois plus que pour l'exercice précédent ;
- institutions financièrement : les dépôts rémunérées de cette catégorie, inexistantes en 2001, représentent 2 500 millions de F CFA à la fin de l'exercice considéré. En effet, la Banque ayant connu une progression rapide de ses emplois, il a été opportun en cours d'exercice de mobiliser certaines ressources de ce type malgré leur coût élevé.

Grâce à cette évolution positive des dépôts drainés, la BOA-SENEGAL a pu aisément les contraintes de réserves obligatoires et à réduit ses appels au soutien en trésorerie des autres Banques du réseau BANK OF AFRICA.

Le montant des engagements directs a progressé au cours de l'exercice 2002 de 39 millions de F CFA à 7 581 millions de F CFA.

Les engagements se décomposent comme suit :

- crédits de campagne : ils ont augmenté de 0 à 200 millions de F CFA de fin 2001 à décembre 2002. Cependant, la politique prudente de la Banque en matière de

financement des campagnes de matières premières a conduit à réduire ce montant à 61 millions de F CFA en fin d'exercice sous revue ;

- encours de crédit par escompte : les encours de crédit par escompte d'effets commerciaux ont crû de 35 à 497 millions de F CFA sur l'année étudiée ; la stratégie de la Banque sur ce type de financement a été sélective et empreinte de prudence en termes de choix des signatures à escompter et à permis de constituer un portefeuille de bonne qualité où les impayés sont restés l'exception ;
- découverts : ils ont atteint 1 304 millions de F CFA en décembre 2002 contre 4 millions de F CFA à fin 2001. Leur hausse a été freinée en privilégiant le développement des crédits à court terme amortissables qui sont chiffrés en fin d'exercice 4 667 millions de F CFA alors que leur encours était nul à fin 2001 ;
- crédit à moyen terme : mis en place en 2002, ils se montent en fin d'exercice analysé à 952 millions de F CFA, répartis sur une clientèle très diversifiée.

En ce qui concerne les engagements par signature, leur volume est noté à fin 2002 à 8 212 millions de F CFA et ils se répartissent comme suit :

- cautions diverses : 5 262 millions de F CFA ; ce chiffre important est dû à une bonne pénétration dans le secteur du Bâtiment et Travaux Publics qui amène la BOA-SENEGAL à délivrer importantes cautions sur marché non seulement au Sénégal, mais aussi dans la sous-région ;
- traites avalisées : encours de 94,5 millions de F CFA à fin 2002 ;
- Crédits documentaires : forte poussée en un an du volume de ces concours qui évolue sur la période étudiée de 33 millions de F CFA à 856,5 millions de F CFA.

Le total des produits d'exploitation de l'exercice 2002 s'est élevé à 680 millions de F CFA, soit un montant 10 fois supérieurs à celui de l'exercice précédent.

Cette performance notable appelle une analyse détaillée par type de produits qui met en évidence des évolutions différentes bien que toujours en progression.

Les produits de trésorerie s'améliorent, de 55 à 69 millions de F CFA à 2001 à 2002, soit une croissance de 25%. Cette variation est modeste en regard des autres catégories de produits ; en effet, le capital social de la Banque, placé initialement en dépôts à terme auprès d'une banque locale, a été utilisé très rapidement pour financer d'autres emplois. En revanche, les excédants de trésorerie ont été ensuite maintenus chaque fois que possible dans les comptes des autres sociétés du Groupe et ont généré 33 millions de F CFA de produits, dont 20 millions F CFA pour la BOA-BURQUINA FASO.

Les produits générés par les crédits à la clientèle totalisent 210 millions de F CFA en 2002 et sont constitués essentiellement par les intérêts sur effets commerciaux pour 65 millions de F CFA, sur crédits de campagne pour 16 millions de F CFA, sur prêts à court terme pour 89 millions de F CFA, et sur crédits à moyen terme pour 40 million de F CFA.

L'ensemble des commissions diverses perçues s'élève à 79 millions de F CFA pour l'année sous revue. Ce montant recouvre essentiellement les commissions sur les transferts qui représentent 28 millions de F CFA, sur encaissements de chèque qui s'élèvent à 10 millions de F CFA et sur rapatriement qui se montent à 8 millions de F CFA.

La BOA-SENEGAL a également de bons résultats au chapitre des commissions de change évaluées à 26 millions de F CFA, et sur les opérations hors bilan-cautions sur marchés, sur aval et autres commissions de ce type dont le total est estimé à 53 millions de F CFA pour

l'année 2002.

Les frais de tenue de compte ont représenté 67 millions de F CFA et les autres récupérées 25 millions de F CFA sur la période étudiée.

Le total des charges d'exploitation s'est élevé à 979 millions de F CFA contre 284 millions de F CFA en 2001. Elles ont donc été multipliées par 3,4 par rapport à l'exercice précédent, ce qui constitue une performance remarquable dans un contexte marqué par un renforcement du personnel lié à la croissance de la Banque et par une hausse des frais généraux dus au développement de l'exploitation.

Les charges bancaires notamment dues aux emprunts interbancaires, atteignent 73 millions de F CFA en 2002, soit 7% du total des charges.

Le rémunération des dépôts à terme approche les 100 millions de F CFA en fin d'exercice contre 0,5 millions de F CFA en 2001.

Les frais généraux d'exploitation s'établissent à 612 millions de F CFA et ont été multipliés par 2,4 par rapport à 2001.

Les frais de personnel représentent 31,5% des frais généraux. Parmi les autres frais généraux, les impôts et taxes sont évaluées à 55 millions de F CFA, les loyers à 68 millions de F CFA, les intermédiaires et honoraires 110 millions de F CFA, dont AFH pour 90 millions de F CFA et les autres intermédiaires pour 20 millions de F CFA.

La dotation aux amortissements a été intégralement effectuée et représente 126 millions de F CFA en 2002, contre 28 millions de F CFA en 2001.

La hausse des produits d'exploitation, plus importante que celle des charges bancaires, a permis une avancée significative du produit net bancaire qui est passé de 64 millions de F CFA en 2001 à 479 millions de F CFA en 2002, multiplié par 7,5 sur l'exercice sous revue. Le niveau d'activité de la BOA-SENEGAL s'est en conséquence nettement amélioré au cours de l'exercice étudié.

Une bonne maîtrise de la croissance des charges, multipliées par 3 seulement, alors que les produits d'exploitation ont été multipliés par 10, a également une consolidation sensible du résultat brut d'exploitation.

L'absence de provision pour créances douteuses a permis de contenir la perte de l'exercice à 299 millions de F CFA sur 12 mois, à comparer avec les 218 millions de F CFA de pertes réalisées en 11 semaines d'activité au cours de l'exercice précédent.

Ce résultat aurait pu être amélioré de 16 millions de F CFA s'il n'avait pas été nécessaire de constituer une provision de ce montant pour absence de déclaration de patente en 2001 et 2002.

La régression des fonds propres nets de la BOA SENEGAL, qui s'élevaient en début d'exercice à 1 282 millions de F CFA, a été contenue pendant l'année écoulée et ceux-ci représentaient 984 millions de F CFA au 31 décembre 2002, après report à nouveau des pertes.

Ces résultats sont encourageants et autorisent à envisager l'équilibre pour l'exercice 2003, sous réserve que les frais généraux puissent être contenue de la même manière qu'ils l'ont été au cours de l'exercice sous revue.

L'évolution satisfaisante obtenue tout au long de l'exercice 2002 et la conséquence directe du travail intensif et de la forte mobilisation de l'ensemble de la jeune équipe de la BOA SERVICE au service du développement de celle-ci. Le Conseil tient donc, au nom des actionnaires, à féliciter tous les agents de la Banque pour le chemin parcouru et les invite à poursuivre leurs efforts au long de l'année 2003.

Rapport des commissaires aux comptes

Sur l'exercice clos de 31 décembre 2002.

Rapport général des commissaires aux comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale constitutive du 25 janvier 2001, nous vous présentons notre rapport relatif l'exercice clos le 31 décembre 2002 sur :

- le contrôle des états financiers de la BOA-SENEGAL,
- le contrôle du respect de la réglementation bancaire,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Opinion sur les états financiers

Nous avons procédé à l'audit des comptes annuels de la BOA-SENEGAL au 31 décembre 2002, c'est à dire le bilan, le tableau des engagements hors bilan et le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, tels qu'ils sont annexés au présent rapport.

Ces comptes annuels ont été préparés par la direction de la BOA-SENEGAL et arrêtés par son conseil d'administration. Notre responsabilité est, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement admises au plan international et celles en vigueur au Sénégal. Ces normes requièrent que notre audit soit planifié et exécuté de façon à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, sur la base de sondages, les éléments probants justifiant les montants et informations contenus dans les comptes annuels. Il consiste également à évaluer les principes et méthodes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction pour l'arrêté des comptes annuels, ainsi qu'à effectuer une revue de leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que l'audit effectué fournit une base raisonnable de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels, annexés au présent rapport sont réguliers et sincères et présentent de manière fidèle dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la Banque au 31 décembre 2002, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux règles et méthodes comptables décrites dans les notes annexes aux états financiers.

Réglementation professionnelle

Nous avons vérifié le respect par la Banque des règles prudentielles applicables aux banques et établissements financiers relatives aux conditions d'exercice de la profession, à la réglementation comptable, à la réglementation des opérations et aux normes de gestion.

Le seuil fixé par le dispositif prudentiel pour le ratio structure de portefeuille n'a pas été respecté par la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2002.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues à la loi. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes de la Banque.

Dakar, le 8 avril 2003

Commissaire aux Comptes

MAZARS SENEGAL : Taïbou MBAYE

Rapport spécial des commissaires aux comptes

En application de l'article 442 de l'acte uniforme sur le droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, nous portons à votre connaissance la convention ci-après à l'article 438 de cet acte.

Convention d'assistance technique

Administrateurs concernés : M. Paul DERREUMAUX

Nature et objet : il s'agit d'une convention d'assistance technique conclue le 02 novembre 2001 entre la BOA-SENEGAL et la société AFH-SERVICES, filial de AFRICAN FINANCIAL HOLDING pour une durée de dix ans renouvelable par tacite reconduction. Cette convention a été approuvée par le conseil d'administration du 12 septembre 2001. Cette convention d'assistance couvre principalement les domaines suivants :

- Assistance en matière de relations internationales
- Inspection générale
- Assistance commerciale et promotionnelle
- Assistance en matière d'organisation informatique
- Assistante technique spéciale
- Formation et gestion du personnel
- Mises à disposition de personnel d'encadrement permanent.

Modalités : rémunération des prestations :

- Rémunération forfaitaire mensuelle Hors Taxes de 60 000 FRF ;
- Rémunération des intervenants sur la base d'un taux de facturation de 6 000 FRF par homme/jour d'intervention ;
- Rémunération proportionnelle au résultat de 4% du bénéfice avant impôts majoré des provisions pour risques pour un montant maximum annuel de 800 000 FRF Hors Taxes payables dans un délai 30 jours suivant la fin de chaque exercice.

Le bénéficiaire prend en charge :

- Les frais de déplacement et séjour des membres de la Cellule Centrale d'Inspection et de Formation (CCIF) ;
- Les frais de justice, d'honoraires d'avocats et les commissions versées ;
- Les frais supportés par le prestataire pour le compte du bénéficiaire.

Effets : pour l'exercice 2002, les charges supportées par la BOA-SENEGAL au titre de cette convention s'élèvent au total à F CFA 106 millions détaillés communs suit :

	En millions de F CFA
FRAIS PAYES A AFH-SERVICES	72
TVA	16
BNC	18
Total	106

Dakar, le 08 avril 2003

Commissaire aux Comptes

MAZARS SENEGAL : Taïbou MBAYE Dakar, le 08 avril 2003

Commissaire aux Comptes

MAZARS SENEGAL : Taïbou MBAYE

Bilan

Bilan comparé des deux derniers exercices (en F CFA)

Actif

Actif	Exercice 2001	Exercice 2002
Caisse	107 993 692	287 259 763
Créances interbancaires	1 596 221 856	6 272 843 332
• A vue	1 596 221 856	4 427 946 948
· Banque centrale	376 313 522	2 794 132 569
· Trésor public, CCP		1 914 710
· Autres établissements de crédit	319 908 334	1 731 899 669
• A terme		1 744 896 384
Créances sur la clientèle	39 071 132	6 468 928 263
• Portefeuille d'effets commerciaux	35 386 400	496 974 440
· Crédits de campagne		
· Crédits ordinaires	35 386 400	496 974 440
• Autres concours à la clientèle		4 668 179 872
· Crédits de campagne		60 760 000
· Crédits ordinaires		4 607 419 872
• Comptes ordinaires débiteurs	3 684 732	1 303 773 951
• Affacturage		
Titres de placement		100 000 000
Immobilisations financières		
Crédit-bail et opérations assimilées		
Immobilisations incorporelles	199 314 245	174 582 621
Immobilisations corporelles	335 37 074	301 736 110
Actionnaires et associés		
Autres actifs	219 368 228	219 415 287
Comptes d'ordre et divers	67 922 666	87 924 994
Total de l'actif	2 565 270 893	13 912 690 370

Hors Bilan	Exercice 2001	Exercice 2002
------------	---------------	---------------

Engagements donnés	32 791 230	8 276 482 217
• Engagements de financement		856 435 818
· En faveur d'établissements de crédit		
· En faveur de la clientèle		856 435 818
• Engagements de garantie	32 791 290	7 420 046 399
· D'ordre d'établissements de crédit	32 791 290	2 063 590 520
· D'ordre de la clientèle		5 356 455 879
• Engagements sur titres		

Passif

Passif	Exercice 2001	Exercice 2002
Dettes interbancaires	211 956 849	2 700 280 232
• A vue	11 956 849	200 280 232
· Trésor public, CCP		
· Autres établissements de crédit	11 956 849	200 280 232
• A terme	200 000 000	2 500 000 000
Dettes à l'égard de la clientèle	805 132 528	9 347 067 796
• Comptes d'épargne à vue	16 108 369	160 825 305
• Comptes d'épargne à terme		
• Bons de caisse		
• Autres dettes à vue	701 074 159	4 875 349 844
• Autres dettes à terme	87 950 000	4 310 892 647
Dettes représentées par un titre		
Autres passifs	167 455 346	115 878 017
Comptes d'ordre et divers	98 545 200	150 223 441
Provisions pour risques et charges		16 236 010
Provisions réglementées		
Fonds pour risques bancaires généraux		
Capital ou dotation	1 500 000 000	1 500 000 000
Primes liées au capital		600 000 000
Réserves		
Écarts de réévaluation		
Report à nouveau (+/-)		-217 819 030
Résultat de l'exercice	-217 819 030	-299 176 096
Total du passif	2 565 270 893	13 912 690 370

Hors bilan	Exercice 2001	Exercice 2002
------------	---------------	---------------

BANK OF AFRICA - SENEGAL

Rapport annuel - Exercice 2002

Engagements reçus	1 800 000 000	5 766 500 000
• Engagements de financement	1 800 000 000	1 300 000 000
· Reçus d'établissements de crédit	1 800 000 000	1 300 000 000
• Engagements de garantie		4 466 500 000
· Reçus d'établissements de crédit		
· Reçus de la clientèle		4 466 500 000
• Engagements sur titres		

Résultat

Comptes de résultat comparés des deux derniers exercices (en F CFA)

Charges

Charges	Exercice 2001	Exercice 2002
Intérêts et charges assimilées	2 564 252	172 667 731
• Sur dettes interbancaires	2 074 255	55 647 436
• Sur dettes à l'égard de la clientèle	489 997	99 603 628
• Sur dettes représentées par un titre		
• Autres intérêts et charges assimilées		17 416 667
Charges sur crédit-bail et opérations assimilées	816 216	56 764 488
Commissions	26 512	3 171 194
Charges sur opérations financières		4 946 312
• Charges sur titres de placement		
• Charges sur opérations de change		4 946 312
• Charges sur opérations de hors bilan		
Charges diverses d'exploitation bancaire		
Frais généraux d'exploitation	252 380 501	612 177 349
• Frais de personnel	69 490 747	193 135 150
• Autres frais généraux	182 889 754	419 042 199
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	28 220 207	126 279 117
Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan		
Excédent des dotations sur les reprises du fonds pour risques bancaires généraux		
Charges exceptionnelles		528 113
Pertes sur exercices antérieurs		1 719 961
Impôts sur les bénéfices		1 000 000
Perte	-217 819 030	-299 176 096
Total des charges	66 188 661	680 078 169

Produits

Produits	Exercice 2001	Exercice 2002
Intérêts et produits assimilés	56 525 697	407 453 335
• Sur créances interbancaires	55 121 439	68 781 445
• Sur créances sur la clientèle	1 404 258	338 671 890

• Sur titres d'investissement		
• Autres intérêts et produits assimilés		
Produits sur crédit-bail et opérations assimilées		
Commissions	4 359 447	79 143 912
Produits sur opérations financières	1 088 951	81 071 426
• Produits sur titres de placement		1 341 666
• Dividendes et produits assimilés		
• Produits sur opérations de change	1 088 951	26 324 166
• Produits sur opérations de hors bilan		53 405 594
Produits divers d'exploitation bancaire		37 500
Produits généraux d'exploitation	4 214 290	92 003 838
Reprises d'amortissements et de provisions sur immobilisations		
Solde en bénéfice des corrections de valeur sur créances et du hors bilan		
Excédent des reprises sur les dotations du fonds pour risques bancaires généraux		
Produits exceptionnels	276	851 664
Profits sur exercices antérieurs		19 516 494
Bénéfices		
Total des produits	66 188 661	680 078 169

Produits & Charges

Produits & Charges	Exercice 2001	Exercice 2002
Intérêts et produits assimilés	56 525 697	407 453 335
• Sur créances interbancaires	55 121 439	68 781 445
• Sur créances sur la clientèle	1 404 258	338 671 890
• Autres intérêts et produits assimilés		
Produits sur crédit-bail et opérations assimilées		
Intérêts et charges assimilées	-2 564 252	-172 667 731
• Sur dettes interbancaires	-2 074 255	-55 647 436
• Sur dettes à l'égard de la clientèle	-489 997	-99 603 628
• Autres intérêts et charges assimilées		-17 416 667
Charges sur crédit-bail et opérations assimilées	-816 219	-56 764 488
Marge d'intérêt	53 145 226	178 021 116
Produits de commissions	4 359 447	79 243 912

Charges de commissions	-26 512	-3 171 194
Résultat net des commissions	4 332 935	75 972 718
Résultats nets sur		
• Opérations sur titres de placement		1 341 666
• Dividendes et opérations assimilées		
• Opérations de change	1 088 951	21 377 854
• Opérations de hors bilan		53 405 594
Résultat net sur opérations financières	1 088 951	76 125 114
Autres produits d'exploitation bancaire	4 214 290	92 041 338
Autres charges d'exploitation bancaire		
Autres produits d'exploitation non bancaire		
Autres charges d'exploitation non bancaire		
Frais généraux d'exploitation	-252 380 201	-612 177 349
• Frais de personnel	-69 490 747	-193 135 150
• Autres frais généraux	-182 889 754	-419 042 199
Dotations nette aux amort. et prov. sur immobilisations	-28 220 207	-126 279 117
Reprises sur amortissements et provisions sur immobilisations		
Résultat brut d'exploitation	-217 819 306	-316 296 180
Résultat net des corrections de valeur		
Excédent net des dotations et reprises sur FRBG		
Résultat courant (avant impôt)	-217 819 306	-316 296 180
Résultat exceptionnel	276	323 551
Résultat sur exercices antérieurs		17 796 533
Impôts sur les bénéficiaires		-1 000 000
Résultat net de l'exercice	-217 819 030	-299 176 096

Résolutions

Assemblée générale ordinaire du 12 mai 2003

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2002, les approuve dans toute leurs parties et approuve le bilan et les comptes de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans les rapports.

Cet exercice 2002 se solde donc sur une perte F CFA 299 millions après un dotation aux amortissements de F CFA 126 millions.

En outre, l'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu lecture du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les Conventions visées par la loi 90/06 du 26 juin 1990 et par les articles 438 à 448 de l'acte uniforme portant droit des sociétés commerciales et du groupements d'intérêts économique (OHADA), approuve sans réserve ledit Rapport.

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus à tous les membres du conseil d'Administration pour leur gestion et pour les actes accomplis par eux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002. Elle donne également quitus au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de son mandat au cours de ce même exercice.

Deuxième résolution

Selon la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir délibéré, approuve l'affectation de la totalité de la perte nette en report à nouveau négatif.

Troisième résolution

Conformément aux dispositions des articles 703 à 705 de l'acte uniforme portant droit des sociétés commerciales et des groupements d'intérêt économique (OHADA), l'Assemblée Générale décide le renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes en l'occurrence Taïbou MBAYE du Cabinet Mazars Sénégal, et de son suppléant le Cabinet RACINE.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère à tout porteur d'un extrait ou d'une pièce ou d'une copie du procès verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs exécuter les formalités de publication légale.

Annexes

1 Note sur les principes et méthodes comptables

Présentation des comptes

Les comptes annuels de la BANK OF AFRICA – SENEGAL sont établis selon les règles par la Banque Centrale des Etats de l'union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) depuis 1990.

Les comptes sociaux aux 31 Décembre 2002 ont été présentés selon les mêmes méthodes d'évaluation que celles de l'exercice précédent et sont conformes dans leur présentation aux recommandations de la profession bancaire et à celles de la BCEAO.

Conversion des comptes du bilan libellés en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements hors bilan libellés en devises sont convertis en F CFA au cours de change du 31/12/2002, communiqués par l'Agence Nationale de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

Les opérations et positions en devises

Les opérateurs de change sont évaluées à chaque arrêté mensuel ou au terme des achats et ventes de devises chez les correspondants et le résultats de change est enregistré directement au compte de résultat.

Les intérêts, commissions et frais sur les opérations en devises sont couverts et comptabilisés en F CFA dès la réception des avis d'encaissement ou paiement.

Les intérêts et les commissions bancaires

Les produits et charges ont fait l'objet de décomptes et sont rattachés, à la période concernée conformément aux principes de la séparation des exercices.

Comptes de la clientèle

Le classement de ces comptes par activités, sociétés, collectivités, particuliers, comptes des actionnaires, comptes à terme, etc. n'a pas subi de modification.

Les crédits à la clientèle comprennent, d'une part les créances commerciales, les crédits à court terme et, d'autre part, les comptes débiteurs de la clientèle.

Les immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements y afférents sont calculés sur la durée de vie probable ou estimée selon la méthode linéaire.

Frais d'établissement	33 1/3%
Matériel de transport	20%
Aménagements installations	10%
Mobilier et matériel de bureau	10%
Matériel informatiques	20%

Titres de participations

Les titres de participations sont comptabilisés à leurs prix d'acquisition.

2 Observations sur le bilan

2.1 Opérations avec les établissements de crédit

Les échéances des créances et des dettes avec les établissements de crédit s'analysent de la manière suivante :

Echéance	Au 31/12/2001*		Au 31/12/2002*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
De 0 à 1 mois	1 596	12	6 273	2 200
De 1 mois à 3 mois		200		
De 3 mois à 6 mois				500
De 6 mois à 2 ans				
De 2 ans à 5 ans				
Plus de 5 ans				
Total	1 596	212	6 273	700

2.2 Opérations avec la clientèle

2.2.1. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par échéance

Echéance	Au 31/12/2001*		Au 31/12/2002*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
De 0 à 1 mois	39	805		7 456
De 1 mois à 3 mois				
De 3 mois à 6 mois				377

De 6 mois à 2 ans			6 372	1 514
De 2 ans à 5 ans			96	
Plus de 5 ans				
Créances en souffrance				
Total	39	805	6 468	9 347

2.2.2. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par agents économiques

Agents économiques	Au 31/12/2001*		Au 31/12/2002*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
Particuliers	35	16	175	625
Entreprises privées	4	789	6 256	8 412
Sociétés d'état et établissements publics			37	10
Etat et organismes assimilés				300
Total	39	805	6 468	9 347

2.2.3. Détail des créances douteuses et provisions pour dépréciation

Pas d'opérations.

2.3 Immobilisations financières

Pas d'opérations.

2.4 Immobilisations incorporelles

Nature	Au 31/12/2001*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/2002*
Immobilisations brutes	217	55		272
Amortissements cumulés	18	79		97
Total net	199	-24		175

2.5 Immobilisations corporelles

Nature	Au 31/12/2001*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/2002*
Immobilisations brutes	562	69		631
• Immobilisations en cours		1		1
• Immobilisations d'exploitation	562	68		630

• Immobilisations hors exploitation				
• Immobilisations par réalisation de garantie				
Amortissements	28	98		126
• Immobilisations en cours				
• Immobilisations d'exploitation	28	98		126
• Immobilisations hors exploitation				
• Immobilisations par réalisation de garantie				
Total net	534	-29		505

2.6 Autres Actifs/Passifs

2.6.1. Autres actifs

Nature	2001*	2002*
Débiteurs divers	11	18
Valeurs non imputées	23	32
Valeurs à l'encaissement	124	36
Valeurs à rejeter en compensation	1	65
Dépôts et cautionnement	60	68
Stocks et emplois divers		
Créances rattachées		6
Total	219	219

2.6.2. Autres passifs

Nature	2001*	2002*
Dettes fiscales		
Dettes sociales		
Créditeurs divers	141	28
Dettes rattachées	2	54
Divers	24	34
Total	167	116

2.7 Comptes d'ordre et divers

2.7.1. Actif

Comptes d'ordre et divers actif	2001*	2002*
Charges comptabilisées d'avance	64	21
Produits à recevoir	4	27
Divers		40
Total	68	88

2.7.2. Passif

Comptes d'ordre et divers passif	2001*	2002*
Charges à payer	98	79
Produits perçus d'avance		69
Divers		19
Total	98	167

2.8 Provisions pour risques et charges

Nature	Au 31/12/2001*	Dotations	Reprises	Au 31/12/2002*
Charges de retraite		1		1
Engagements par signature				
Pertes et charges	16	15	16	15
Total	16	16	16	16

2.9 Capitaux propres

2.9.1. Détail des capitaux propres

Nature	Montant Au 31/12/2001*	Affectation resultat*	Autres mouvements*	Montant Au 31/12/2002*
F.R.B.G.				
Primes liées au capital			600	600
Réserve légale				
Réserves				

règlementées				
Autres réserves				
Capital social	1 500			1 500
Report à nouveau		-218		-218
Résultat 2001	-218	218		
Résultat 2002			-299	-299
Total	1 282	0	301	1 583

2.9.2. Le fonds pour risques bancaires généraux

Le fonds pour risques bancaires généraux n'a pas été doté depuis la création de la Banque

2.9.3. Informations sur le capital

Le capital de la BANK OF AFRICA – SENEGAL s'élève à 1 500 millions de F CFA. Il est composé de 150 000 titres d'une valeur nominale de 10 000 F CFA.

La structure de l'actionariat est la suivante :

Actionnaires	Structure
AFRICAN FINANCIAL HOLDING	59,32%
BANK OF AFRICA - BENIN	15,00%
BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE	3,30%
FMO	10,00%
Actionnaires privés	12,38%

3 Engagements hors bilan

Nature	2001*	2002*
Engagements donnés en faveur de la clientèle	33	6 212
• Engagements de financement		856
• Engagements de garantie	33	5 356
Engagements reçus des établissements de crédit	1 800	1 300
• Engagements de financement	1 800	1 300
• Engagements de garantie		
Engagements reçus de la clientèle		4 466

4 Observations sur le compte de résultat

4.1 Intérêts et produits assimilés

Nature	2001*	2002*
Sur créances interbancaires	56	69
• A vue	2	26
• A terme	54	43
Sur créances de la clientèle	10	339
• Créances commerciales	9	64
• Autres crédits à court terme		102
• Comptes ordinaires débiteurs	1	133
• Crédits à moyen terme et long terme		40
Total	66	408

4.2 Intérêts et charges assimilées

Nature	2001*	2002*
Sur dettes interbancaires	2	77
• A vue	2	15
• A terme		62
Sur dettes à l'égard de la clientèle	1	99
• A vue	1	3
• A terme		96
Total	3	176

4.3 Commissions

Nature	2001*	2002*
Commissions perçues (produits)		79
• Sur opérations de trésorerie et interbancaires		1
• Sur opérations avec la clientèle	4	78
Commissions versées (charges)		3
• Sur opérations de trésorerie et interbancaires		3
• Sur opérations avec la clientèle		

4.4 Frais généraux d'exploitation

4.4.1. Frais de personnel

Nature	2001*	2002*
Salaires et traitements	51	168
charges sociales	18	25
Total	69	193

4.4.2. Autres frais généraux

Nature	2001*	2002*
Impôts, taxes et versements assimilés	66	56
Redevance de crédit bail	1	57
Loyers	17	69
Entretien et réparations	3	15
Primes d'assurance	2	13
Intermédiaires et honoraires	49	110
Publicité, publications et relations publiques	1	7
Déplacements missions et réceptions	12	22
Frais postaux et frais de télécommunications	8	30
Achats non stockés de matières et fournitures	16	46
Jetons de présence		
Moins values de cessions		
Autres frais généraux	8	51
Total	183	476

4.5 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Nature	2001*	2002*
Dotations aux amortissements		
• Des immobilisations d'exploitation	28	126
• Des immobilisations hors exploitation		
Reprises		
Total	28	126

4.6 Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan

Nature	2001*	2002*
Dotations aux provisions sur créances en souffrance		
Dotations aux provisions pour dépréciation des éléments d'actif		
Dotations aux provisions pour risques et charges	16	16
Pertes sur créances irrécouvrables		
Reprises de provisions sur créances en souffrance		
Reprises de provisions sur autres éléments d'actif		
Reprises de provisions pour risques et charges		-16
Récupérations sur créances amorties		
Total	16	

5 Autres informations

5.1 Effectifs moyens

Catégories	2001	2002
Cadres expatriés	2	2
Cadres locaux	3	3
Gradés	7	6
Employés	13	13
Personnel non bancaire	1	1
Personnel temporaire		1
Total	26	26

5.2 Contrevaleur des comptes en devises

Pas d'opérations.

5.3 Affectation des résultats de l'exercice 2002

Nature	Affectation (F CFA)	
Bénéfice de l'exercice 2002	-299 176 096	
Report à nouveau de l'exercice 2001	-217 819 030	
Total à répartir	-516 995 126	
Réserve légale		
Dividende (10% du capital)		
Dividende exceptionnel (20% du capital)		
Réserve facultative		
Nouveau report à nouveau		-516 995 126

Total réparti		-516 995 126
----------------------	--	---------------------

6 Résultats des deux derniers exercices

Nature	2001	2002
Capital en fin d'exercice		
• Capital social*	1 500 000	1 500 000
• Nombre des actions ordinaires existantes	150 000	150 000
Opérations et résultats de l'exercice*		
• Chiffre d'affaires	66	680
• Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	-218	-299
• Impôt sur les bénéfices		
• Bénéfice après impôts, amortissements et provisions		
Résultat par action (en milliers de F CFA)		
• Après impôts, avant amortissements et provisions		
• Après impôts, amortissements et provisions		
Personnel		
• Effectifs moyens des salariés pendant l'exercice	26	32
• Montant de la masse salariale de l'exercice*	56	163
• Sommes versées au titre des avantages sociaux*	18	25

* En millions de F CFA